

Formation linguistique dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) de l'OFII

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des notions de base de la langue française pour atteindre l'autonomie sociale et mieux intégrer la société ; que ce soit au niveau personnel (famille, logement, déplacements, santé, culture), que professionnel (accès à l'emploi, intégration d'une formation qualifiante). - Se préparer à la certification nécessaire pour les titres de séjour.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> - Parcours de 600h à réaliser en 1 an (période de base, reconductible par le financeur) - Minimum de présence hebdomadaire pour maintien dans le programme : 6h - Maximum de présence hebdomadaire : 30h - Le rythme hebdomadaire est fixé par le formateur dans le contrat pédagogique après prise en compte des besoins, limitations et disponibilités du bénéficiaire. Ce rythme peut être mis à jour pendant la formation par un avenant si cela s'avère pertinent. - Une sortie anticipée est possible si obtention du niveau A2 au test à 400h de formation.
Conditions d'accès	<p>Public concerné : les étrangers primo-arrivants, c'est à dire les ressortissants d'un pays tiers à l'Union européenne, titulaires depuis moins de cinq ans d'un titre de séjour délivré au titre de l'immigration familiale, de l'immigration professionnelle ou de la protection internationale. Ne sont pas considérés comme primo-arrivants tous les autres ressortissants étrangers, notamment les étudiants étrangers, les demandeurs d'asile, les mineurs non accompagnés, les étrangers en situation irrégulière.</p> <p>Pré-requis : Avoir signé un Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) depuis moins de 2 ans.</p> <p>Modalités et délais d'accès : formation uniquement prescrite par l'OFII lors de la visite d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si la personne accepte les droits et devoirs du CIR - si le niveau oral/écrit évalué est inférieur au niveau A1.1 (infra A1), - sur la base du volontariat. <p>Tarif / Financement : La formation est prise en charge par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration OFII (Ministère de l'Intérieur avec le concours du FAMI)</p> <p>Statut : Les bénéficiaires n'ont pas le statut de stagiaire de la formation professionnelle et ne font pas l'objet d'une rémunération.</p>
Modalités pédagogiques	<p>Méthodologie : utilisation d'une approche actionnelle, l'apprenant est considéré comme un acteur social ayant besoin de réaliser dans sa vie quotidienne des actions qui mobilisent la langue orale et écrite. Les séquences pédagogiques sont donc construites à partir de situations de la vie quotidienne des apprenants, choisies dès que possible en concertation avec eux, pour garantir à la fois leur implication dans la formation et un réinvestissement direct des acquis de la formation à l'extérieur.</p> <p>Thématiques : les séquences s'articulent autour de thématiques qui sont toutes abordées lors du parcours mais dans proportions variables selon les demandes des apprenants et les choix du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les déplacements et la mobilité - l'éducation, la culture et les loisirs, - la santé et le corps humain,

	<ul style="list-style-type: none"> - la famille, la parentalité et les relations sociales, - le logement et les tâches domestiques, - les tâches administratives et les relations avec les administrations, - la vie professionnelle (recherche d'emploi, droits des salariés, etc.) - la préparation aux certifications nécessaires pour les titres de séjour. <p>Cadre : utilisation du référentiel CECRL (cadre commun de référence pour les langues) pour structurer l'apprentissage jusqu'au palier A2, ce qui correspond à un niveau d'utilisateur intermédiaire ou usuel.</p> <p>Cela signifie que le stagiaire cherche à atteindre les compétences suivantes à l'écrit et à l'oral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines de l'environnement quotidien (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, travail). - Pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. - Savoir décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats. <p>Suivi / évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux évaluations (intermédiaire après 400h de formation et finale après 600h) sont programmées à partir de kits standardisés fournis par l'OFII. Ces kits permettent de positionner l'apprenant parmi 5 catégories entre les paliers A1.1 et A2 du CECRL. - un livret de suivi (portfolio) est utilisé pour centraliser les traces d'apprentissage tout au long de la formation.
Accessibilité	Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Lieux d'intervention	<p>Limoges : 52, rue Turgot 87000 LIMOGES</p> <p>Guéret : 01 rue Martinet 23000 GUERET (Anciennement "Maison de l'agriculture")</p> <p>Brive : 04, avenue du 4 Juillet 1776 19100 BRIVE</p> <p>Tulle : 17, quai Victor Continsouza 19000 TULLE</p> <p>Ussel : 16, avenue Carnot 19200 USSEL</p>
Contact	05 55 79 06 06 - enverguresudouest@actualgroup.com